

REPRESSION EN TURQUIE

« Nous nous amuserons bien ensemble »

Les confidences du général commandant l'état de siège à Ankara

Envoyé spécial : MICHEL MULLER

ANKARA... — Apporter la solidarité des communistes français aux prisonniers politiques turcs, faire savoir à la dictature qu'en Europe un mouvement d'opinion se développe pour condamner les atteintes aux droits de l'homme les plus élémentaires dans les bagnes en Turquie, tel était l'objectif du séjour à Ankara, à la fin de la semaine dernière, de Maurice Martin, député communiste français à l'Assemblée européenne. Actuellement à Mamak, dans la banlieue d'Ankara, des milliers de détenus sont victimes des sévices quotidiens. Plusieurs centaines observent, depuis plusieurs semaines, une grève de la faim. Quarante d'entre eux sont au seuil de la mort. Nous n'avons pas pu les rencontrer. Nous n'avons pas non plus été autorisés à assister à l'un des procès qui se déroulent quotidiennement dans la prison.

Mamak se trouve à une dizaine de kilomètres d'Ankara. Un paysage aride. La prison ne se voit pas de la route... Un parc immense de pins, des miradors. Nous avons tenté de rencontrer l'officier conseiller juridique de l'état de siège dans la matinée. Impossible. Ordre nous a été donné d'aller au ministère des Affaires étrangères où un haut fonctionnaire nous a reçus... dans le hall. Maurice Martin a précisé l'objet de sa visite et a remis une déclaration écrite « contre la torture et les assassinats, pour le respect des droits de l'homme en Turquie ».

Nous devons apprendre par la suite que l'ambassadeur de France avait été convoqué pour s'entendre signifier la protestation de la dictature.

De retour à Mamak, le responsable du poste de garde nous fait comprendre que nous serons reçus par des officiers. Un jeune du contingent, tremblant de peur, nous conduit vers une bâtisse perchée sur le haut d'une colline à l'intérieur du camp. Des gradés partout, et des hommes de grande

taille, habillés de noir, le crâne rasé : des détenus transformés en serviteurs. On nous introduit dans un petit bureau où se trouvent quatre officiers. Parmi eux, le général commandant l'état de siège dans la capitale. Le début de l'entretien ressemble plutôt à un interrogatoire... « Qu'êtes-vous venus faire ici ? Pourquoi n'êtes-vous pas venus avec l'autorisation des Affaires étrangères ? »

Les prisonniers ? « Bien sûr, vous pouvez les visiter. Mais, c'est bien regrettable : les visites s'achèvent à 17 heures et il est 17 h 30. » Assister à un procès ? « Volontiers, mais vous savez, l'obstacle de la langue, vous ne comprendriez rien. Vous auriez dû demander un interprète et un guide. »

L'arrogance fait place à une attitude plus défensive lorsque Maurice Martin évoque le courant d'opinion qui se développe en Europe pour sauver les dizaines de milliers de détenus qui croupissent dans les bagnes de la dictature et pour condamner les pratiques de la torture. « Mais ce sont tous des terroristes », affirme le général.

Dans les années 80, des dizaines d'attentats avaient lieu quotidiennement. Maintenant l'ordre règne, on ne tue plus dans les rues. » Rappelons qu'à la veille du coup d'Etat, le terrorisme et le contre-terrorisme, encouragés notamment par l'extrême-droite, avaient pris une telle ampleur qu'ils avaient provoqué une grande lassitude dans la population. Une fois au pouvoir, les militaires ont arrêté plus de cent mille démocrates, des syndicalistes, des universitaires, des avocats, des Kurdes et aussi, pour faire bonne mesure, quelques terroristes fascians.

Les sévices, les exécutions ? « Vous aussi, répond le général, vous avez guillotiné des milliers de personnes lors de la Révolution française. En 1940, chez vous aussi, il y avait un terrorisme qui se développait... Il aurait fallu y mettre de l'ordre. »

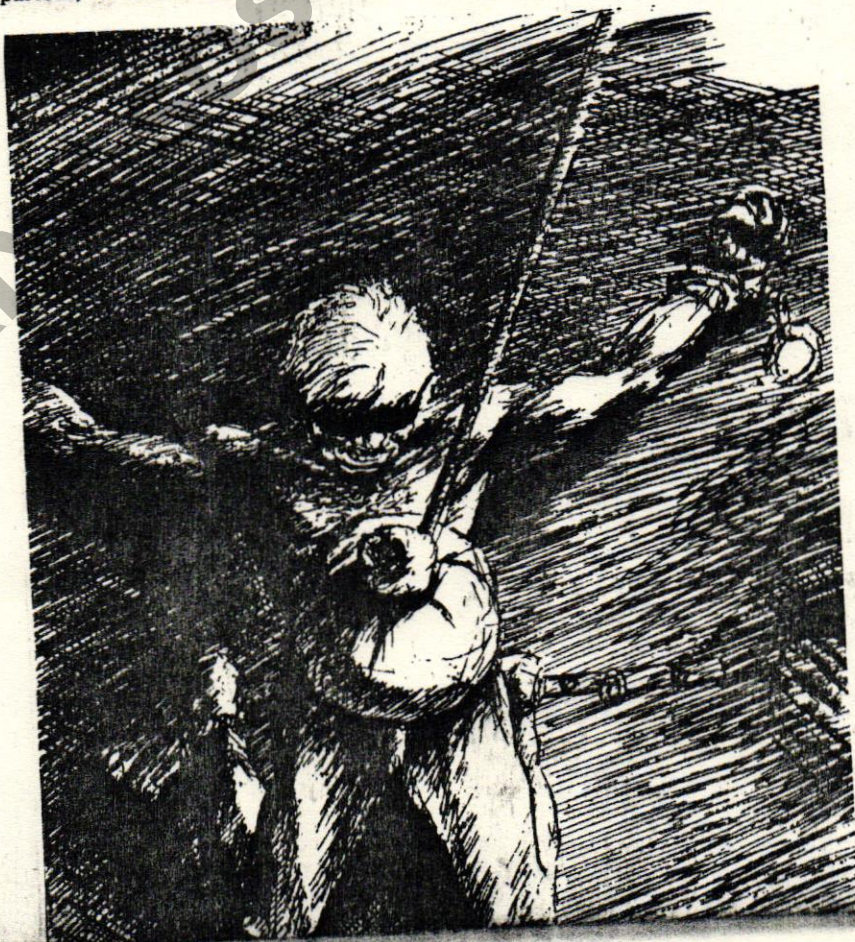
Les tortures ? « L'ordre doit régner dans les prisons. D'ailleurs, poursuit le général, j'ai voyagé en Allemagne de l'Ouest et aux Etats-Unis, ils utilisent l'électrochoc pour faire avouer, et vous n'avez jamais protesté. Alors, occupez-vous plutôt de vos propres affaires. Chez nous, il n'y a pas de tortures de ce genre. » Il est vrai, et les quelques témoignages que nous avons pu recueillir pendant notre séjour le confirment, la méthode turque n'utilise pas les derniers raffinements de la technologie. Leur efficacité n'en est pas moins redoutable : les détenus sont quotidiennement brimés et sauvagement battus.

Les arrestations et condamnations pour délit d'opinion ? « Chez nous, tout le monde a le droit de penser, à droite ou à gauche... mais il n'est pas possible de tolérer des propagandes incompatibles avec l'appartenance du pays à l'OTAN. Il n'y a pas de détenus idéologiques ». Ce qui est faux, de l'aveu même de la dictature qui avait « décompté » plusieurs dizaines de milliers de « détenus idéologiques ».

Les relations avec l'Europe ? « Nous sommes la première armée de l'OTAN en Europe, vous avez besoin de nous pour votre sécurité. Votre propagande ne sert à rien face à cela. Nous le savons, nous avons de nombreux amis ».

Et en guise d'adieu, le général nous a déclaré : « Nous espérons pouvoir nous rencontrer un jour à Paris, lorsque l'armée européenne sera constituée... Vous verrez, nous nous amuserons bien ensemble. »

□ M. OZAL, « premier ministre » turc, a annoncé, samedi dernier, la création d'une « commission d'enquête sur la situation dans les prisons du pays ». Composée d'officiers et de civils, cette commission pourra émettre des recommandations. M. Ozal en a profité pour mettre en cause la réalité de la grève de la faim à Mamak, déclarant qu'il s'agissait d'un « complot, déguisé en lutte pour les droits de l'homme ».



AFRIQUE